



**Club Sportif, Culturel et de Loisirs  
de la Gendarmerie de Lorraine**

2, rue Albert Bettannier

57038 METZ

Tél : 03 87 16 41 47

Mail : [club.gend.lor@orange.fr](mailto:club.gend.lor@orange.fr)

Enregistrée au tribunal d'instance de Metz

N° 259 III G

Volume XXIX n° 40

**Metz le 26 juin 2014**  
**N° 11 /2013-2014/CSCLGL**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 10 JUIN 2014**

L'assemblée générale ordinaire du Club Sportif, Culturel et de Loisirs de la Gendarmerie de Lorraine (C.S.C.L.G.L) s'est tenue en salle de réunion du cercle mixte de la gendarmerie de Metz-Queuleu le 10 juin 2014 à 14 heures 30, conformément à l'ordre du jour prévu sur la convocation du 28 avril 2014.

L'assemblée, réunissant dix huit membres<sup>1</sup>, s'est ouverte par l'allocution du lieutenant-colonel Franck BATTISTI, président du C.S.C.L.G.L, qui a présenté l'ordre du jour :

- ✓ rapport financier
- ✓ résultats des sections
- ✓ point sur les projets engagés en 2013-2014
- ✓ renouvellement des membres du conseil d'administration
- ✓ tour de table/Questions-réponses

**1. INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DU CSCLGL**

11. Madame Elvire Tomicki, précédente trésorière du club s'est vue remettre la médaille de bronze de la jeunesse et des sports en récompense des services rendus au club dans le cadre de ses fonctions passées.

Les règles relatives aux propositions de candidature d'une telle distinction ont été exposées. À titre d'exemple, la médaille de bronze est décernée sous certaines conditions (8 ans au moins d'activités, attribuée sur décision du préfet, après avis de la commission consultative départementale, publication au bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses, contingent de 60 médailles par an, notice de renseignements établie par le président du club).

12. La présidence du club devant être vacante à compter du 1<sup>er</sup> août 2014 au départ de l'actuel titulaire de la fonction, un appel à volontaire est lancé. À défaut, il a été demandé au commandement de désigner un militaire pour assurer cette fonction. De la même manière, il doit être pourvu au vote de 2 membres du conseil d'administration de manière à porter l'effectif à 15 membres élus (13 actuellement)<sup>2</sup>. Monsieur Gaugin Christian (section tir Metz), volontaire, est élu à la majorité des

---

1 Monsieur Marc Méline, conseiller technique sportif national futsal, représentant la ligue de l'Est était présent

2 En application de l'article 14 des statuts du CSCLGL, le conseil d'administration (CA) comporte 15 membres élus par l'assemblée générale, pour une durée de quatre ans.

membres présents ou représentés<sup>3</sup> (18 présents – 376 représentés sur un effectif de 698 adhérents). La liste actualisée des membres du CA figure en pièce jointe.

13. Un tour d'horizon des résultats marquant des sections a été fait :

• **Self-défense** :

- 24 mai 2014 : rencontre inter-sections "sports de combat" du CSCLGL au dojo de Jarville la Malgrange (54) organisée par le maréchal-des-logis-chef Hervé Hernandez du PSIG de Nancy et responsable de la section self-défense de Nancy, avec participation de la section Aïto de Metz. Dans un premier temps, travail des techniques de défense contre armes puis combat au sol sous la direction de l'adjudant Renaud Delpy (PSIG Metz - section Aïto), et, dans un second temps, au cours de l'après midi, revêtus d'équipements de protection, mise en pratique des enseignements sportifs du matin à l'occasion d'affrontements se déroulant en combat complet sur une période de 5 minutes. Un trophée a été remis au MDC Hervé Hernandez pour saluer l'organisation et la participation de sa section. Celui-ci a remis le trophée à Rémi Provins (section Nancy), combattant émérite ayant remporté le plus de points durant les différents combats.
- 12 avril 2014 : stage sportif MMA (arts martiaux mixtes) organisé par la section AITO-Metz du CSCLGL au dojo de la gendarmerie de Metz avec la présence de monsieur Guillaume MOREAU, 5ème DAN FFKDA et numéro 2 de la discipline AITO.
- 22 mars 2014 : participation de la section self-défense de l'EGM 25/7 de Saint-Étienne-Les-Remiremont à un stage de combat au sol à Rémomeix (88).

• **Futsal** :

- La section d'Uckange, emmenée par le gendarme Romain Levisse, défend son titre le 24 mai 2014 à la finale du championnat national de futsal de la fédération des clubs de la défense (FCD) à Châteauroux (36). Finalement, elle termine troisième de cette compétition après avoir réalisé un beau parcours et remporté toutes ses phases éliminatoires. Entre temps, le 25 avril 2014, elle participe à un tournoi pour l'association « gendarmes de cœur » à Lunel (34).
- Le 16 février 2014, deux équipes des sections de Saint-Etienne-les-Remiremont et de Colombey-les-Belles participent au tournoi de futsal « Pandore 67 » à VENDENHEIM (67), compétition opposant une vingtaine d'équipes issues des diverses administrations publiques locales et régionales (pompiers, gendarmes, policiers, militaires) ainsi que des clubs locaux, dont 3 équipes féminines. L'équipe colombéenne, emmenée par le gendarme Denis Sarazain du PMO de Colombey-les-Belles, remporte toutes ses rencontres et s'adjuge le tournoi. La section stéphanoise prend quant à elle une honorable douzième place.
- Le 1er mai 2014, deux équipes de la section futsal de Neuves Maisons ont participé à une rencontre baptisée "Tournoi de sixte inter-entreprises de Neuves-Maisons", rassemblant 20 équipes issues d'entreprises du département (MÉTRO NANCY, SAM NEUVES MAISONS, Sapeurs pompiers NEUVES MAISONS, LEADER PRICE CHAMPIGNEULLES, Laboratoires BOIRON, DG bâtiment, L.D.M équipement.....). Au terme de ce challenge, l'équipe une finit sur le podium en obtenant une excellente troisième place tandis que la seconde équipe accède à la quinzième place.

14. Quelques dossiers de fond ont été présentés tels que :

- la création de la section ski à Saint-Étienne-Les-Remiremont qui est affiliée à la fédération française de ski depuis le 3 juin 2014 ;
- la reprise des activités de la section tir de Metz dans le stand militaire d'Orly à Augny depuis début avril 2014 ;

---

3 Article 12 des statuts : « L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si au moins un quart des membres adhérents du club sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale ordinaire est convoquée, avec le même ordre du jour, après un délai minimum de quinze jours. Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

- la commande des équipements (fanions, survêtements) que le fournisseur (entreprise Geckolor à Hagondange [57]) tarde à livrer ;
- la poursuite des formations à l'encadrement des disciplines du CSCLGL ;
- la participation de madame Winling, trésorière, et de la gendarme Delville, secrétaire, le 22 mai 2014, à une formation intitulée «statuts et règlements» d'une association organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle (CDOS 57) ;
- le projet de rédaction d'un règlement intérieur du CSCLGL pour la saison à venir de manière à fixer certaines dispositions, notamment pour les déplacements des sections, les adhésions, le montant des cotisations sections ;
- la position des adhérents du club participant aux réunions, au regard du service. En effet, au sein de la RGLOR, certains militaires ou personnels civils se voient contraints par leur hiérarchie de prendre un congé pour se rendre aux convocations. Considérant que la situation des adhérents appartenant à la RGLOR doit être uniforme quelle que soit leur unité d'affectation, en l'occurrence, c'est l'activité de service qui doit prévaloir, une directive régionale sera sollicitée.

## **2. RAPPORT FINANCIER**

Compte rendu financier provisoire : à la date du 09/06/2014, les charges s'élèvent à 41 492,70 € alors que les recettes représentent un montant de 44 130,60 €.

Par ailleurs, sur le livret bleu association, le club détient la somme de 8079,07 €.

Le détail des comptes du club figure en pièce jointe.

## **3. TOUR DE TABLE**

Un tour de table a permis de donner la parole aux 18 membres présents et à monsieur Marc Méline.

Les points essentiels sont les suivants.

Avec 170 adhérents, la section musculation de Metz est la plus importante du club en terme de licenciés.

Le gendarme Mathias Guillard a présenté la section ski de Saint-Étienne-Les-Remiremont et annonce que des candidatures d'adultes et d'enfants de l'escadron et de l'extérieur se sont déjà manifestées. L'encadrement est actuellement composé de 8 MF1 et 1 MF2<sup>4</sup>. Il poursuit ses recherches et négociations pour la location des matériels, des véhicules et les forfaits.

L'adjudante Virginie Nivoix annonce la (re)création d'une section du club à l'EGM 15/7 de Sarreguemines (football et course à pied).

Monsieur Marc Méline :

- encourage les clubs à adresser des articles à la ligue de l'Est afin de les faire figurer sur le site internet de la FCD,
- engage le club à instruire ses dossiers de demande de subventions très en amont de manière à les faire parvenir à la ligue dans les délais (avril-mai).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16 heures 30.

Le président

**original signé**

La secrétaire de séance

La trésorière

Assesseur

---

4 Moniteur fédéral du 1er niveau (MF1) et du deuxième niveau (MF2)